

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

## **DÉLIBÉRATION nº 2012/01/17-01**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 janvier 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

## **DÉCIDE:**

## **OBJET: APPROBATION DES VICE-PRÉSIDENTS FONCTIONNELS**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration élit les Vice-présidents fonctionnels suivants, sur proposition du Président, parmi les membres permanents de l'université en exercice.

M. Jean VIVIÈS est élu Vice-président chargé des Relations internationales.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

M. Richard GHÉVONTIAN est élu Vice-président chargé des Affaires juridiques.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.

M. Hervé ISAR est élu Vice-président chargé du Patrimoine.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

M. Gérard SOULA est élu Vice-président chargé du Système d'information.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

M. Patrice VANELLE est élu Vice-président chargé de la Communication.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Membres en exercice: 29

Quorum: 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 17 janvier 2012

Yvon RERLAND Président de l'Université d'Aix-Marseille